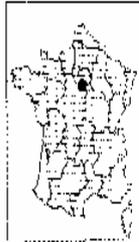


Friche polluée mise aux enchères



Début septembre, les treize hectares de friche industrielle situés en plein cœur de

Corbeil-Essonnes (91) seront officiellement mis aux enchères. La municipalité devrait devenir propriétaire de cet ancien site industriel dont personne ne connaît l'état réel de pollution. Prévoyante, elle a compté dans son budget la somme nécessaire à l'étude de dépollution du terrain. Et pour cause : sept ans après la liquidation judiciaire de la Compagnie papetière de l'Essonne (CPE), la DIRE attend toujours le mémoire de cessation d'activité que le liquidateur de l'époque aurait dû lui fournir. Au total, vingt-six arrêtés préfectoraux ont été pris pour que le site soit dépol-

lué, sans compter sept procès-verbaux. Mais ils se sont presque tous soldés par un contentieux devant le tribunal administratif. Entre 1998 et 1999, l'Ademe est finalement dépêchée par le préfet au titre de l'urgence impérieuse. Elle débarrasse le site de produits chimiques stockés en vrac, traite les produits conditionnés et plusieurs transformateurs au pyralène. En octobre 2003, une importante pollution par hydrocarbures est détectée dans l'Essonne. Elle est attribuée au développement d'un trafic sauvage de bidons d'huile moteur sur le site. Des traces de pyralène sont également décelées dans les sédiments de la rivière. On découvrira à cette occasion que les derniers transformateurs encore en place ont été vandalisés, provoquant la fuite de six tonnes de pyralène.

L'association Corbeil-Essonnes Environnement, qui suit l'affaire de près, s'enquiert auprès du préfet des risques pour la santé humaine. La pêche est interdite et le canoë-kayak suspendu. Nouvelle intervention d'urgence de l'Ademe qui fait monter la note à plus de 550 000 euros. Enfin en avril dernier l'affaire si débloquée. La cour d'appel du tribunal administratif de Versailles confirme l'extension de la liquidation au propriétaire du terrain la Société civile immobilière de l'Essonne (en fait intimement liée à l'ancien exploitant). La vente du site est décidée dans la foulée par le liquidateur et la société d'économie mixte créée par la ville il y a vingt ans pour soutenir l'activité papetière. ■

Alexandra Delmolin

Contacts

- *Corbeil-Essonnes Environnement, Jean-Marie Siramy, tél. : 01 60 75 56 14.*
- *Mairie de Corbeil-Essonnes, Jean-François Aymard, adjoint au maire chargé des finances, de l'urbanisme et du développement économique, tél. : 01 60 89 71 79.*